

Les consommateurs peuvent jouer un rôle dans la prévention de préjudices associés aux accidents liés à la médication.

## Bulletin de Médicamentssecuritaires.ca

Volume 15 • Numéro 1 • Le 24 janvier 2024

### Vos médicaments sont-ils prêts à l'emploi?

Les médicaments ne sont pas toujours offerts dans un format vous permettant de les utiliser tels quels ou sur-le-champ. Parfois, il vous faut couper un comprimé pour obtenir la bonne dose ou mélanger le médicament à de l'eau. Si le médicament que vous recevez n'est pas prêt à l'emploi, une erreur est susceptible de survenir. Ce bulletin présente les étapes à suivre pour que vos médicaments puissent être prêts à prendre de façon sécuritaire.

Medicamentssecuritaires.ca a reçu des rapports de préjudices subis par des personnes à qui on avait remis des médicaments qui n'étaient pas prêts à l'emploi. Un des cas rapportés fait état d'un adulte qui a utilisé un couteau pour couper ses comprimés en plus petits morceaux afin d'obtenir la dose qui lui était prescrite. Cette personne s'est blessée en se coupant les mains.



Dans un autre rapport, un parent a reçu un flacon d'antibiotique en poudre pour son enfant. Cette poudre devait être mélangée à de l'eau en pharmacie. Or, c'est le parent qui a dû le faire chez lui, en suivant le mode d'emploi destiné au pharmacien. L'enfant a reçu un mauvais dosage.

#### Medicamentssecuritaires.ca offre les conseils suivants pour vous assurer de recevoir vos médicaments en pharmacie sous une forme prête à l'emploi :

- Demandez à votre pharmacien si votre médicament est bien prêt à l'emploi.
  - L'équipe en pharmacie peut couper vos comprimés de façon à obtenir la bonne dose, si vous lui demandez.
  - Certains médicaments, comme des antibiotiques pour enfants, devraient être mélangés en pharmacie.
- Si vous préférez couper les comprimés vous-même, voici quelques conseils à suivre :
  - Évitez d'utiliser un objet tranchant pour diviser les comprimés.
  - Achetez-vous un coupe-comprimés qui vous permet de diviser les pilules en parts égales tout en prévenant les blessures.

Sachez que ce ne sont pas tous les comprimés qui peuvent être coupés. Certains médicaments sont recouverts de pellicules spéciales, car ils doivent être avalés entiers. Pour plus de conseils sur la coupe de comprimés, lisez ce qui suit :

<https://www.medicamentssecuritaires.ca/bulletins/dossiers/201307BulletinV4N4PasEtreEcrasesCoupesMaches.pdf>

Ce bulletin a été développé en collaboration avec la Coalition pour de meilleurs médicaments et Patients pour la sécurité des patients du Canada.

**Les recommandations sont partagées avec les prestataires de soins de santé par l'entremise des bulletins de sécurité de l'ISMP Canada, afin que des changements puissent être faits de manière collaborative.**

Ce bulletin contient de l'information sur l'utilisation sécuritaire des médicaments. À vocation non commerciale, le bulletin n'est pas assujéti à la Loi canadienne anti-pourriel.

**Bulletin:** [www.medicamentssecuritaires.ca](http://www.medicamentssecuritaires.ca) – **Signaler une erreur:** [www.erreurmed.ca](http://www.erreurmed.ca)

© Institut pour la sécurité des médicaments aux patients du Canada 2024. Tous droits réservés.